

Halal : grâce à Macron les cons qui mangent autre chose que du porc vont payer le salaire des imams

écrit par Christine Tasin | 13 février 2018



Taxer le halal, qu'il veut. Idée mirobolante développée par l'un de ses conseillers sur l'islam de France, Hakim El Karoui, dans la video ci-dessous :

Simple comme bonjour. Le halal, c'est 5 milliards d'euros. Il suffit de taxer à la consommation et avec cette manne mahométane de 50 millions d'euros, l'islam va être roi, l'argent va couler à flots et payer la construction de mosquées, le salaire des imams, et même de l'action sociale en faveur des enturbannés. Elle est pas belle la vie ?

Le pékin moyen, en entendant cela, croit sans doute de bonne foi que ce seront les musulmans qui paieront cette taxe en achetant leurs produits halal...

Grave erreur !

On ne répètera jamais assez que l'immense majorité des animaux d'élevage abattus dans notre pays le sont selon le mode halal

: égorgement sans étourdissement.

On ne répètera jamais assez que vous avez près de 80 pour cent de chances de manger halal sans le savoir dès que vous mangez du boeuf, du mouton, du veau, des volailles...

80% des ovins sont halal. Près de 100 pour cent des volailles vendues dans la grande consommation. 60 à 70 % du boeuf et du veau.

On le dit et le redit, il n'y a que deux façons de ne pas manger halal, soit avoir un boucher qui se sert dans l'un des rares abattoirs traditionnels qui existent encore (mais il faut le vérifier) soit ne manger que du porc et du poisson. Point barre.

Un Résistant anti-islam digne de ce nom ne devrait jamais manger autre chose que du porc et du poisson au restaurant, notamment... Hélas, combien font ce petit effort ?

Eh bien tous ces ahuris, ces gourmands qui mettent le plaisir de l'instant avant la lutte de leur vie (allez comprendre...) vont dorénavant payer, en sus, une taxe sur le halal qu'ils achètent et consomment à l'insu de leur plein gré.

Ils savent bien, pourtant, que, pour le moment, il n'y a pas 80 pour cent de musulmans en France et donc que l'immense majorité des bêtes égorgées, non consommées par les musulmans, se retrouvent dans le secteur commercial traditionnel... sans étiquetage.

Les politiques et les professionnels de la filière viande refusent absolument l'étiquetage qui nous permettrait de savoir ce que l'on mange, les uns parce qu'ils ont peur de stigmatiser les musulmans, les autres parce qu'ils savent que le halal ne serait pas acheté et qu'ils perdraient beaucoup d'argent.

Le système actuel va donc perdurer. Seuls quelques méfiants et

avertis vérifient le numéro d'abattoir...

Et chaque Résistant va payer sa quote-part de la construction des mosquées et du salaire des imams. Elle est pas belle la vie ?

Et cela vient naturellement en sus de la quote-part qu'il paye déjà sur sa viande halal et qui va à l'une des 3 mosquées délivrant la certification halal... Peut-être même que ce résistant de pacotille finance ainsi le terrorisme... Des études montrent que le halal constitue une économie souterraine finançant la terrorisme, et c'est confirmé dans la fameuse enquête israélienne sur le Djihad silencieux :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/08/le-djihad-silencieux-annonce-la-guerre-civile-et-montre-comment-le-halal-finance-le-terrorisme/>

Cela vient également en sus de la quote-part de ses impôts, TVA comprise, qu'il paye pour les baux emphytéotiques, les subventions aux parties « culturelles » (écoles coraniques comprises), aux associations musulmanes qui pullulent, sans parler du CCIF et autres salafistes bien en cour.

Ce que prépare Macron est le coup de grâce. Les Français le laisseront-ils faire ?

Y aura-t-il un million de Français dans la rue pour s'opposer à cette abomination et au piétinement de la loi de 1905 ?

PS Le dénommé Hakim El Karoui s'active sérieusement, le pire se prépare...

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/hakim-el-karoui-organiser-l-islam-france-je-crois-role-notables-143069>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Hakim_El_Karoui

Complément de Rochefortaise

Pour faire des recherches concernant les abattoirs, il faut aller sur le site suivant :

<http://agriculture.gouv.fr/inspections-abattoirs/>

Avec le numéro de l'abattoir, en lisant le rapport d'inspection, vous verrez à la rubrique E si l'abattage sans étourdissement est autorisé et dans ce cas, l'autorisation est « conforme » !!!

Si à la rubrique E, est indiqué « sans objet » en face de autorisation, cet abattoir ne fait pas de halal ...

Simple, quand on veut chercher, on trouve.

Il y a aussi la liste de l'OABA et si vous avez un numéro d'abattoir, vous pouvez trouver des info le concernant sur le site :

<http://agriculture.gouv.fr/inspections-abattoirs>

Par exemple, si vous voyez dans la rubrique E (Enregistrements, etc) la mention « Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage » – A – Conforme »

Dans ce cas, l'abattoir fait du halal et vous mangerez les morceaux que les musulmans ne consomment pas d'une bête égorgée vivante ... au mieux, on vous dira que l'abattoir est « mixte » et vous ne serez pas plus avancé ... à éviter aussi